REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

du 7 novembre 2018

L'an Deux Mil dix huit le sept novembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Tizac de Lapouyade, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de : Monsieur Pierre-Jean MARTINET, Maire.

Présents : Monsieur Pierre Jean MARTINET, Dominique BERNESCUT, Didier RIGAIL, Alain REYNAUD, Mesdames Gaëlle LAUD, Sébastien CHARRÉ, Frédéric FERCHAUD, Messieurs Didier RIGAIL, Jean Pierre ROLLAND, Dominique LAGARDE, Christel BASSOT, Nathalie LAVILLE.

Date de la convocation : 05 Novembre 2018

L'Ordre du jour est le suivant :

- Désignation d'un ou d'une secrétaire de séance
- Adoption du compte rendu de la séance du 3 octobre 2018
- Informations sur le SIRP
- Personnel communal :
    - Demande d'avancement de grade
    - Remplacement d'Aurélie DE FAVERI
    - Divers
- Présentation du rapport annuel du Président sur le prix et la qualité du service public Pour 2017
- Comptes rendus des délégués aux Syndicats Intercommunaux et à la Communauté d'Agglomération
- Questions et informations diverses

Madame Gaëlle LAUD est nommée secrétaire de séance.

Le compte rendu de la réunion du 03 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

Informations sur le SIRP

- **Le Maire donne compte rendu au Conseil Municipal de plusieurs réunions du SIRP.Notamment de la dernière réunion concernant la répartition des frais des écoles des trois communes. La commune de Maransin demande une somme d'environ 6 500 € pour le remboursement de frais de secrétariat. Le conseil souhaiterait avoir des justificatifs sur**

cette forte augmentation. Madame ESTRADE a proposé que le SIRP ne rembourse pas de participation à la commune de TIZAC DE LAPOUYADE. De ce fait, la participation des communes restera stable par l'augmentation des frais de secrétariat.

- **Le Maire rappelle que le contrat de Mélanie LALANNE se termine fin décembre. Le renouvellement de son contrat a été accepté en réunion du SIRP**
- **Le Maire informe le conseil que le chauffeur de bus a démissionné. Monsieur CHAUDET a été contacté mais a trop d'exigences pour ce poste. Le SIRP a donc contacté la personne qui avait remplacée Mme LAMOTHE lors de son précédent arrêt. Il lui a été fait un contrat de travail d'une année.**
- **Le Maire informe l'ensemble du conseil qu'il convient de préparer le remplacement d'Aurélie DE FAVERI pendant son congés maternité. Un appel à candidatures a été lancé et le recrutement aura lieu dans les prochaines semaines.**
- **La somme reversée par le SIRP cette année sera d'environ 15 000 €.**

Présentation du rapport annuel du SMICVAL Pour 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel du SMICVAL pour l'année 2017. Celui-ci restera à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Présentation du rapport annuel du Président sur le prix et la qualité du service public Pour 2017

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport annuel du Président sur le prix et la qualité du service public pour l'année 2017. Celui-ci restera à la disposition du public au secrétariat de la mairie.

Informations diverses :

Informations financières :

- **Le Maire informe le conseil municipal des versements du conseil départemental, à savoir :**

¤ Fond départemental à l'aide des communes 2018 : 17 790 €
¤ Compensation taxe professionnelle : 12 473 €
¤ Fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de

mutation
¤ Subvention exceptionnelle pour les travaux de l'école : 5 934 €

Personnel communal :
Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a reçu un courrier RAR de Madame Nathalie TOURNADE. Celle-ci demande un avancement de grade.
Après discussion, le conseil municipal ne souhaite pas donner une suite favorable à cette demande.

Vote : Pour 0	Contre 6	Abstentions 5

Convention SDEEG :
Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a reçu la convention de prestations de services pour l'accompagnement à l'efficacité énergétique du partrimoine. Cette convention pourrait peut-être nous servir pour faire un bilan des travaux du foyer.

Epicerie
Le Maire informe le Conseil Municipal que Mme LECOANNET est toujours présente car elle n'a pas trouvé d'acheteur pour son fonds de commerce. Le Maire lui a donc demandé de fournir de nouveau le pain et de l'alimentation pour la cantine.

Toilettes
Le projet paraît plus compliqué qu'il n'en paraissait au départ.

Comptes rendus des syndicats

Conférence des Maires du Grand Libournais
Monsieur Dominique BERNESCUT informe le Conseil qu'il a assisté à une conférence organisée par Le Pôle Territorial du Grand Libournais sur l'élaboration des documents d'urbanisme et la simplification des demandes pour les piscines, garages, etc…
136 Maires étaient concernés par cette conférence, seulement 30 étaient présents à Saint Denis de Pile pour cette conférence.

CALI
Dominique BERNESCUT donne compte rendu d'une réunion de la CALI qui a eu lieu à Bayas sur les finances et la fiscalité et notamment sur la vente de parcelles appartenant à la ville de Libourne.
Syndicat des trois rivières

Didier Rigail et Alain Reynaud donnent compte rendu de la réunion du Syndicat des 3 rivières. Sur la commune de Saint Yzan de Soudiac, il y a un projet d'assèchement de la Saye pour la remettre dans son lit initial ainsi que des créations de digue. La fin du chantier est prévue pour janvier 2019.
Si nous rencontrons des problèmes de cours d'eau, ils sont présents pour monter les dossiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à ……

Le Maire, La secrétaire de séance,

Les membres du conseil municipal,